

# BARRAGE

Numéro 19

www.barrage83.org

15.11.2013

## ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE DEFENSE DES USAGERS DE L'EAU

### • **Édito**

**L**a guerre de l'eau n'aura pas lieu...

A La Farlède

*1980-1993 l'âge d'or pour les marchands d'eau.* Pas de concurrence, les trois grandes multinationales se partagent le marché français. Véolia s'octroie un large sud-est. Les contrats sont signés pour 20 ans souvent prolongés de 10 ans. De véritables rentes de situation s'installent, les marges grimpent au rythme des factures d'eau. Les usagers réagissent et réclament *le juste prix*.

*1993 La loi SAPIN* prétend assainir le marché de l'eau en imposant: « une mise en concurrence libre et non faussée » par le biais d'une réglementation dans la passation des marchés. Désormais, la DSP est soumise à une procédure consistant en un appel d'offres suivi de négociations libres entre le maire et les candidats. Un calendrier est établi, le cahier des charges fixé par les élus est remis aux candidats. Chacun fait ses propositions, les élus imposent leurs conditions et le meilleur remporte le marché. En 2003 une petite entreprise dame le pion à Véolia à Solliès-Ville. Barrage applaudit *David contre Goliath*.

*2010* à Cuers, Solliès-Pont, Hyères, la bataille fait rage entre Véolia et la SEERC (Suez ex Lyonnaise) les maires négocient âprement, La SEERC entre dans l'arène locale. A Solliès-Pont pour garder le marché, Véolia casse les prix. Nationalement les cabinets spécialisés s'affolent. *Service Public 2000, cabinet de conseil des maires de France parle même « d'hyper concurrence toxique ».*

suite page 4

### PRIX DE L'EAU: UNE FORMULE INFLATIONNISTE

**C**onsummateurs, vous connaissez maintenant la structure du prix de l'eau dont la présentation d'une commune à l'autre peut varier ! Toutes cependant font apparaître le service « potabilisation et distribution de l'eau » dont les prix sont chaque année actualisés à l'aide d'un **coefficient d'indexation**. Ce coefficient est calculé (formule savante) à l'aide de 4 à 5 indices professionnels dont par exemple, le coût de la MO horaire des métiers de l'Eau, le prix de l'Électricité, prix d'achat de l'eau, Frais et services divers. Chacun de ces indices est affecté d'un coefficient de pondération (poids) dont la somme vaut 1 (il ne s'agit pas de cumuler ces indices puisque la répartition respecte théoriquement le Compte d'exploitation du Fermier - VEOLIA pour faire simple). Sur le fond pas de problème, mais quelques remarques s'imposent néanmoins :

Quand le fermier automatise le relevé des compteurs, il diminue ses charges de MO, sûrement pas les moins coûteuses, alors que le prix de la MO est toujours applicable au contrat.

Certains de ces indices restent assez mystérieux et difficiles à appréhender par manque de publicité et sont de plus attachés aux métiers de l'eau : l'œuf ou la poule ? le chat se mord la queue, plus vous *vendez l'eau chère et plus le prix de l'eau augmente !*

La durée des contrats ne donne pas loisir à corriger une situation qui dérive. On a pu comparer l'évolution du prix de l'eau entre 2009 et 2013 sur la commune de La Crau ; résultat : + 9,4% sur abonnement, + 8,1% sur la consommation ; alors que l'indice des prix à la consommation évolue de 7,1 % (indice INSEE). L'écart peut paraître faible mais cumulé dans le temps. On peut également penser la dérive beaucoup plus importante dans un contexte moins récessif que celui d'aujourd'hui.

Tout cela qui nous fait dire que la *formule d'indexation du prix de l'eau est par nature inflationniste*. Des solutions existent : par contrat, la commune de Solliès-Pont, met fin à cette situation en limitant cette évolution au coût de la vie ; on ne peut que s'en féliciter.

B.A

### Sommaire

Page 2

- évolution facture 2012 /2013

- les échos des Toucas

- à la Crau : - on consomme et + c'est cher !

Page 3

- barrage rencontre les élus farlèdois

- rendement des réseaux

Page 4

- suite édit

- l'eau en France + chère que dans d'autres pays ?

- une année d'eau à Solliès-Pont



## EVOLUTION DU PRIX DE L'EAU TTC PAR COMMUNE

	SOLLIES-PONT	LA FARLEDE	SOLLIES-TOUCAS	SOLLIES-VILLE	BELGENTIER	LA CRAU	CUERS
2010	3.49 €	3.50 €	3.46 €	3.17 €	2.87 €	3.67 €	3.96 €
2011	3.25 €	3.11 €	3.18 €	3.06 €	3.02 €	3.92 €	2.84 €
2012	3.26 €	3.14 €	3.23€	3.11 €	3.06 €	4.06 €	2.89 €
2013	3.00 €	3.31 €	3.24 €	3.09 €	2.97 €	4.15 €	2.86 €

**Commentaires:** tableau d'honneur pour **CUERS** qui cumule meilleur prix et bon rendement.

La Crau se situe nettement au-dessus de la moyenne nationale (3,40 € me m3)

A noter que les écarts entre les 5 communes de la **CCVG** ont fondu et qu'un prix unique autour de 3,12 € pourrait être envisagé dans le cas d'un service unique intercommunal que réclame Barrage depuis sa création.

## LES ÉCHOS DES TOUCAS...

**F**aisons le point sur les différents coûts de l'eau et du traitement des eaux usées de notre commune.

Le nouveau contrat assainissement fin 2012 entre la commune et Véolia, baisse de **15%** le montant de la part du fermier, soit une diminution de **6,1%** cette année sur le prix eau et assainissement. Il reste que ce coût payé par l'usager par mètre cube assaini est le plus élevé du canton. Les Toucassins payent **1,467 €** le m3, pour 0,816 € à La Farlède, 0,862 € à Solliès -Ville, 1,056 € à Solliès-Pont...

Concernant le prix de l'eau l'évolution est de 3% de la part du fermier de 2012 à 2013. La municipalité avait renégocié le contrat eau avec Véolia fin 2010, en 2011 le prix du m3 de 3,460 € était ramené à 3,180 €. Mais en 2013 voilà le prix déjà remonté à 3,246 €. En deux années, la fameuse formule d'indexation (que nous dénonçons depuis toujours) a effacé le quart du gain obtenu lors de la négociation de 2010 ...

A.P.

## A LA CRAU : MOINS ON CONSOMME ET PLUS C'EST CHER !

**L'**analyse, officielle, des tarifs de l'eau telle que figurant dans nos tableaux peut être trompeuse car basée sur une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup> par année (60 m<sup>3</sup> par semestre) , celle d'un foyer de 4 personnes (1 ménage et deux enfants). Mais qu'en est il pour un ménage modeste dont les enfants ont pris leur envol ?

Paul et Marie résident à Solliès-Pont ; consommation du 1er semestre de 2012 : 46 m<sup>3</sup> pour une facture de 138,72 € soit un coût unitaire de **3,01€ /m<sup>3</sup>**

Jacques, marié à Christine habitent La Crau : plus économes, leur consommation du premier semestre est de 42 m<sup>3</sup> pour un montant de 184,32 € et donc un coût unitaire de **4,39 € / m<sup>3</sup>**

La comparaison est encore plus sévère que celle basée sur la consommation moyenne de 60 m3 / semestre. Cela s'explique, en partie par le poids des abonnements dans votre facture.

Alors attention consommateur modeste : même sans ouvrir le robinet, vous dépensez et on vous y encourage !

B.A



Notez dès à présent la date de notre prochaine assemblée générale :

**Vendredi 11 avril 2014**

*Ce journal est le vôtre. Il est édité à 500 exemplaires et distribué aux adhérents et aux élus.  
Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, vous pouvez le faire circuler ou le mettre dans la boîte aux lettres de votre voisin.*

## Barrage rencontre les élus Farlédois

**N**ous avons sollicité une entrevue avec le maire et monsieur *Flour*, premier adjoint pour faire le point sur le dossier EAU à quelques semaines du résultat de l'appel d'offres relatif au choix du délégataire de ce service public.

**Barrage83** : depuis 18 ans nous dénonçons l'opacité des comptes annuels Véolia, l'indexation inflationniste de leur tarif contractuel plusieurs fois revu à la baisse, toujours reparti rapidement à la hausse.

Sous votre mandat la renégociation quinquennale de 2010 engagée pourtant avec l'aide d'un expert laisse un goût amer : janvier 2011 baisse significative Véolia de **24,6%**, janvier 2013 hausse de **5,73%**. Avec un prix du mètre cube à **3,32 €** la Farlède est désormais 2<sup>ème</sup> au palmarès des prix après la Crau...Comment expliquez-vous cela ?

**Les élus** : la complexité de la formule de révision et « l'habileté » de Véolia, J'assume ma responsabilité, je n'ai pas vu l'incidence de la prise en compte d'un paramètre, cela ne se reproduira pas. ( M FLOUR) Notre consultant, ancien haut fonctionnaire des finances publiques a lui-même été abusé

**Barrage83** cela nous amène à parler du cahier des charges remis aux candidats. Qu'en est-il de notre proposition de caler l'indexation sur l'indice des prix de la consommation des ménages ?

**Les élus** : nous avons en effet prévu ce garde-fou, comme nous avons exigé un meilleur rendement compte-tenu des travaux et équipements (compteurs sectoriels) entrepris par nos soins pour localiser les fuites.

**Barrage83** : au cours de la commission consultative de mai 2013 face aux variations fantaisistes des charges annoncées par Véolia nous avons souhaité que la commune se procure les factures relatives aux charges directes.

de l'exploitant : achat d'eau, électricité, produits de traitement.

**Les élus** Nous ne sommes pas convaincus que cela servirait à grand-chose.

**Barrage83** Revenons à l'appel d'offres, la loi Sapin impose une mise en concurrence libre et non faussée, mais nous savons par expérience que depuis 2 ans les candidats ne se pressent plus. Si comme à Belgentier, Toucas un seul candidat soumissionnait quelle serait votre marge de manœuvre ?

**Les élus** : nos marges de manœuvres seraient étroites mais réelles. Nous étudions avec le Canal de Provence une nouvelle tarification en lien avec La CCVG qui devrait profiter également à Solliès-Ville.

**Barrage83** Si le résultat des négociations attendu au 15 nov n'était pas satisfaisant pourquoi ne pas prolonger de 6 mois l'actuel contrat et lancer une étude chiffrée de simulation de gestion en régie comme le fit M GARRON à Solliès-Pont en 2010 avec le résultat que l'on sait. La commune se donnerait alors les moyens de connaître précisément le coût réel du service, défini par Véolia depuis 30 ans sans contradicteur ?

**Les élus** : nous n'envisageons pas d'étude par un cabinet, nous faisons confiance à notre nouveau consultant qui assiste la commune en tant que contractuel. Nous pourrions effectivement prolonger le contrat d'une année.

**Barrage83** En endossant les hausses à venir sur les trois prochains semestres...

**Les élus** : nous en sommes conscients. Nous sommes décidés à prendre tout le temps nécessaire pour bien étudier les propositions financières techniques et juridique de ce futur contrat.

J.G. et M.S

### Réseaux : pourcentage des pertes en eau traitée

	2009	2010	2011	2012
SOLLIES-PONT	30.80%	31.20%	34.10%	28.00%
SOLLIES-TOUCAS	29.80%	34.00%	30.00%	27.20%
SOLLIES-VILLE	25.40%	17.20%	17.20%	30.00%
BELGENTIER	32.40%	30.40%	28.00%	31.00%
LA FARLEDE	29.50%	29.50%	25.30%	25.20%
LA CRAU	<b>26.60%</b>	<b>19.90%</b>	<b>16.10%</b>	<b>19.70%</b>
CUERS	24.10%	21.90%	19.82%	20.00%
<b>Moyenne</b>	<b>28.37%</b>	<b>26.30%</b>	<b>24.36%</b>	<b>25.87%</b>



 **ALLO BARRAGE :**

04 94 48 41 27

Suite édito

**2012 L'offre se fait rare**, à Toucas, à Belgentier comme à la CCVG (pour le contrat des fosses septiques) Véolia, seul candidat sur trois contrats **remporte le marché par forfait**. Entente en amont ? Désintérêt du marché potentiel ? L'histoire se répète, Véolia reprend la main. Les baisses obtenues, sans comparaison avec celles de Cuers ou Solliès-Pont satisfont les maires.

**A Antibes pourtant:** « les négociations ont été homériques, audit complet des réseaux, étude du montage d'une régie, la concurrence a joué à plein : baisse du prix de l'eau de **3,47 à 1,50 € !** » - (Que Choisir nov 2013).

**2013** les résultats de la DSP à **La Farlède** seront prochainement connus. Nul besoin de devin pour anticiper l'issue de la procédure. Les élus devront jouer finement pour défendre habilement l'intérêt des usagers en exigeant le juste prix sans autres références chiffrées que celles de Véolia que nous dénonçons depuis 18 ans.

Peut-on parler de « **concurrence libre et non faussée** » en l'absence de candidats ? Retour à la case départ pour les usagers et élus farlédais face à l'impasse du candidat unique ? Quel meilleur argument pour Barrage en faveur d'un retour à une gestion publique ?

*Josette Gilberton*

## L'eau en France moins chère que dans d'autres pays voisins ?

**A**ux **Pays-Bas**, le prix de l'eau atteint 4,20€ le m<sup>3</sup> ; en **Allemagne**, 5,31€ et au **Danemark**, elle culmine à 6,55€ !  
À 3,40€ le m<sup>3</sup>, les Français auraient vraiment tort de se plaindre. Voilà en substance le message délivré récemment par la FP2E (Fédération des Professionnels des Entreprises de l'eau). Et pourtant c'est la même FP2E qui expliquait en 2011

« Le **Danemark**, avec ses 72 îles habitées, a une surface maritime démesurée par rapport à sa population (7 400 km de côtes, deux fois plus que la France métropolitaine, pour 5,5 millions d'habitants). Comme les normes de rejets d'effluents en mer sont plus drastiques que celles encadrant les rejets en rivière, les redevances d'assainissement, partagées par peu d'habitants, s'en trouvent fort élevées.

Aux **Pays-Bas**, « la facture plutôt élevée s'explique, pour partie, par une redevance pour la protection de l'environnement et l'entretien des digues ». Comme le quart des Pays-Bas se trouve sous le niveau de la mer, la facture grimpe vite. »

« En **Allemagne**, le prix de l'eau inclut une redevance sur l'élimination des eaux de pluie, qui n'existe pas en France ».

Bref, ces explications ne coulent pas de source, sauf à vouloir noyer le poisson.

**G.G.**

## Une année d'EAU à Solliès-Pont

Comme annoncé, la part communale a baissé de **25,8%** cette année. Si le montant des taxes (Agence de l'eau) n'avait pas augmenté, le m<sup>3</sup> serait même passé sous les 3 euros. La baisse pour le consommateur est donc de 8%.

Autre point positif, le rendement est remonté à **71,8 %**. Il reste encore beaucoup à faire mais cela va dans le bon sens. Un plan d'action a été mis en place par le délégataire comme convenu dans le contrat.

La mise en place des compteurs à télé-relève est terminée. Un plus pour l'utilisateur qui peut voir sa consommation presque en temps réel, et paramétrer ses seuils d'alerte.

Le volume consommé a très faiblement augmenté, alors que le volume produit a lui nettement baissé (- 8 %). Baisse également du prélèvement sur le puits des Sènès

Si les travaux de renouvellement des canalisations sur l'avenue 6<sup>ème</sup> RTS ont débuté en 2012, le taux global de renouvellement reste encore assez faible, un effort à poursuivre.

Le coût de l'assainissement a lui augmenté en 2012, de 2,8 % (CCVG). Là aussi un effort est à faire pour des travaux de renouvellement de canalisations et pour lutter contre les eaux parasites qui pèsent sur le volume des eaux usées.

**P.G.**

## ADHESION

## RE-ADHESION

## COTISATION

## SOUTIEN

L'assemblée générale du 26 mars 2013 a maintenu la cotisation 2014 à 6 euros.

Comment rejoindre l'association Barrage?

- soit par courrier au siège : 56 chemin du Milieu 83210 LA FARLEDE
- soit par téléphone
- soit par e-mail : j.gilberton@free.fr



 **ALLO BARRAGE :**

**04 94 48 41 27**

**www.barrage83.org: le site internet de l'association:  
vous y trouverez l'essentiel**